

Questions orales

[Traduction]

LES RESSOURCES NATURELLES

LES DROITS CÔTIERS DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE—LA QUESTION DE LA DÉFINITION DES EAUX INTÉRIEURES—LES INTENTIONS DU GOUVERNEMENT

M. Donald W. Munro (Esquimalt-Saanich): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Est-ce exact que certaines zones au large de l'île Vancouver, les eaux intérieures par exemple, ne figuraient pas dans la cause soumise à la Cour suprême en 1967?

L'hon. Donald S. Macdonald (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur l'Orateur, il faudra que je consulte le dossier car c'est une question très spéciale.

M. Munro (Esquimalt-Saanich): Monsieur l'Orateur, d'après mes renseignements, une nouvelle cause doit bientôt être présentée. Le gouvernement fédéral appuiera-t-il la position de la Colombie-Britannique ou s'y opposera-t-il?

M. Macdonald (Rosedale): Monsieur l'Orateur, je crois comprendre que cette cause porterait sur les eaux intérieures décrites dans ce jugement. Nous aurons besoin, je pense, de renseignements plus précis sur le but recherché, surtout si la cour a décrété qu'une certaine partie des eaux intérieures relèverait de la juridiction provinciale. Nous aurions tout intérêt à établir avec la province une démarcation exacte entre les eaux.

* * *

L'ADMINISTRATION DE LA JUSTICE

LES PRÊTS USURAIRES—LES MOTIFS DE L'EXEMPTION DES REQUINS DE LA FINANCE QUANT AUX POURSUITES

M. Allan Lawrence (Northumberland-Durham): J'ai une question à poser au ministre de la Justice, monsieur l'Orateur. Selon un surintendant de la Gendarmerie royale du Canada, la police possède maintenant suffisamment de preuves sur les activités des requins de la finance dans le sud de l'Ontario, mais comme de telles activités ne constituent pas une infraction aux termes du Code criminel, aucune accusation n'est portée. Toutefois, les prêts consentis à des taux usuriers enfreignent la loi sur les petits prêts et constituent une infraction passible de peines. Quelle mesure se propose de prendre le gouvernement pour mettre fin à ces activités du crime organisé et surtout comment va-t-il rappeler aux organismes de surveillance qu'il leur incombe d'intenter des poursuites en vertu de cette loi?

[Français]

L'hon. André Ouellet (ministre de la Consommation et des Corporations): Monsieur l'Orateur, le gouvernement présentera au cours des prochains jours un projet de loi visant à modifier la loi et à solutionner justement les cas qui sont relevés par l'honorable député.

[Traduction]

M. Lawrence: Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de la Justice et concerne les infractions actuellement commises contre la loi. Le ministre a-t-il des renseignements à ce sujet, et les organismes d'application de la loi reçoivent-ils des directives sur les mesures à prendre face à ces infractions?

[M. Drury.]

L'hon. Otto E. Lang (ministre de la Justice): Monsieur l'Orateur, nous avons évidemment pour politique constante, à l'égard des lois fédérales et des infractions qui sont commises contre elles, de surveiller l'application des lois et d'enquêter pour savoir s'il y a lieu de porter des accusations et si nous employons les bonnes méthodes.

* * *

L'ENVIRONNEMENT

DEMANDE DE DÉPÔT DU PLAN D'ACTION EN CAS DE FUITES IMPORTANTES DE PÉTROLE

M. Benno Friesen (Surrey-White Rock): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre de l'Environnement. J'ai demandé à plusieurs reprises au ministre, ces dernières semaines, si elle pouvait déposer à la Chambre un exemplaire des plans d'urgence que son ministère entend appliquer dans le cas de fuites importantes de pétrole sur la côte ouest. Madame le ministre est-elle prête à déposer ce plan?

[Français]

L'hon. Jeanne Sauvé (ministre de l'Environnement): Monsieur le président, depuis un certain temps, les honorables députés de l'autre côté du parquet me pressent de déposer un plan des moyens qui sont disponibles pour faire face à des accidents de pétroliers sur la Côte ouest.

J'essaie de faire comprendre aux députés que je n'ai pas de plan fixe et figé, mais des plans qui s'adaptent à toutes sortes de circonstances et à toutes sortes d'éventualités, que ces accidents se produisent en mer: de fuites de mazout en mer ou sur la terre, qu'il s'agisse de la Côte est ou de la Côte ouest, ou qu'il s'agisse de substances toxiques déversées sur la terre. Nous avons un système qui coordonne tous les moyens par ordinateur, et qui s'adapte à toutes les circonstances. Pour illustrer l'efficacité de ce plan—car je me doutais bien que l'honorable député me poserait de nouvelles questions...

[Traduction]

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie.

[Français]

Mme Sauvé: Monsieur le président, j'ai donc posé une question au sujet d'un accident hypothétique sur la côte du Pacifique. J'ai reçu une réponse à ce sujet, et si je déroulais mon rouleau il se rendrait jusqu'au fauteuil de l'honorable député. Mais je vais utiliser les moyens conventionnels et demander à un messager de le lui remettre.

[Traduction]

LA QUESTION DE L'UTILISATION PAR LES É.-U. DES RÉSERVES D'EAU DOUCE DU CANADA—DEMANDE D'EXPOSÉ DE LA POLITIQUE GOUVERNEMENTALE

M. Bob Wenman (Fraser Valley-Ouest): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de l'Environnement. Étant donné qu'aucune politique gouvernementale n'a été présentée à la Chambre au sujet de l'utilisation par les États-Unis des réserves d'eau douce du Canada et étant donné que vous connaissez...

Des voix: Règlement!

M. Wenman: ... la ferme déclaration de politique sur l'exportation des eaux du Canada rédigée à votre cabinet et versée dans vos dossiers...

Des voix: Règlement!